

CANDIDATURE

MENTION COMPLÉMENTAIRE EMPLOYÉ-BARMAN



LYCÉE DES MÉTIERS PAUL VALÉRY

1 Avenue de Saint Jacques
06500 MENTON
Tél. : 04 92 10 53 53
ce.0060028y@ac-nice.fr



MENTION COMPLEMENTAIRE EMPLOYÉ BARMAN
À retourner au Secrétariat de Direction du Lycée Paul Valéry

Nom Prénom : _____ Sexe : F M

Date de Naissance : _____ Lieu de Naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Mél. : _____

Scolarité antérieure :

Année	Nom de l'Établissement et Ville	Classe
2022-2023		
2021-2022		

Diplôme préparé ou obtenu (précisé la spécialité et l'option) :

Diplôme	Spécialité et Option	Année si obtenu

CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

Être titulaire d'un des diplômes suivants :

Mention complémentaire Employé-Barman

- CAP Commercialisation et Service en HCR
- Baccalauréat professionnel Commercialisation et Service
- Baccalauréat Sciences et Technologie de l'Hôtellerie Restauration (STHR)
- BTS Management Hôtellerie-Restauration

INFORMATIONS DIVERSES

La formation se déroule sur une année scolaire comprenant une partie d'enseignements au lycée ainsi qu'une Période en Entreprise.

Les confirmations d'inscription seront transmises aux candidats. L'inscription sera définitive, sous réserve de l'obtention d'un des diplômes exigés pour la formation choisie.

APPRENTISSAGE

Le Lycée Paul Valéry propose la formation MC Employé Barman sous statut d'apprenti.

Avez-vous une entreprise d'accueil pour votre contrat d'apprentissage Oui Non

Si Oui, laquelle, préciser le nom de l'entreprise et l'adresse :

Fait à _____

Le, _____

Signature de l'élève

Signature Représentant légal (si mineur)